

[cliquer ici](#) pour imprimer la liste des jeux stockés à la Maison des Droits de l'Enfant

[cliquer ici](#) pour imprimer le tableau de commande des jeux coopératifs et familiaux

Pour jouer ensemble !

La Maison des Droits de l'Enfant participe à la promotion des Jeux coopératifs dans le cadre de ses actions en faveur de l'Education à la Non-Violence.

la Maison des Droits de l'Enfant propose, au public, par un système de prêt*,

- **+ de 120 jeux de plateau** destinés à un public allant de 2 ans à 99 ans...
- **des jeux surdimensionnés**
- **de nombreux exemples de jeux de groupes** dans des ouvrages spécialisés
- **des séances d'animations jeux** à la demande

Les jeux traditionnels, se basent sur la compétition. Si celle-ci est facteur d'émulation, elle peut générer une attitude dévastatrice : être le plus fort, être le premier, être le meilleur. De plus, de nombreux enfants ont du mal à accepter l'échec, d'où des réactions violentes souvent attisées par les réflexions du gagnant.

Les jeux coopératifs

Leur principe

poursuivre un objectif de groupe qui ne pourra être réalisé que par l'entraide et la solidarité entre les joueurs. Le défi à relever nécessite la mobilisation de chacun et la concertation de tous. Il ne s'agit plus de gagner sur l'adversaire, mais de faire équipe pour gagner ensemble...ou de perdre ensemble si l'équipe s'est mal organisée.

Leurs avantages

- **stimulent l'aptitude au dialogue et à la négociation,**

et habituent les enfants à rechercher ensemble une solution créative et durable au problème posé, dans une attitude d'écoute et de respect mutuels. Ils constituent donc un excellent outil pour l'éducation à la résolution non-violente des conflits, favorisent l'établissement de relations sociales harmonieuses et sont un élément non négligeable pour une véritable Culture de la Paix.

- **aident à lutter contre les tendances anti-sociales**

de certains jeux et d'en amoindrir les effets négatifs

- **réapprennent à jouer "ensemble",**

- **encouragent les parents à jouer avec leurs enfants**

afin de renforcer (ou de rétablir) le lien social intra-familial et les relations inter-génération.

- **remplacent le concept "compétition-exclusion"**

par celui de "entraide et solidarité"

le jeu est indispensable au développement de l'enfant

il favorise la formation de son identité et conditionne son comportement social

* prêt gratuit si adhésion à la MDE (20€/an pour personne individuelle ; 40€/an pour structure collective) - sinon 5€/jeu/semaine